

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Arrondissement de MONTBELIARD  
Canton de MAICHE  
Commune de MONTECHEROUX  
(25190)  
N° INSEE 25393

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombres de  
conseillers :**

En exercice : **13**  
Présents : **7**  
Votants : **7**  
Absents excusés : **5**  
Absent : **1**  
Exclus : **0**

Date de  
convocation :  
**10/11/2025**  
Date d'affichage :  
**10/11/2025**

**Séance du vendredi 14 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre, le Conseil Municipal de la commune de MONTECHEROUX (Doubs), s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Léon BONVALOT, Maire

**Présents** : Bonvalot Léon, Corneille Peggy, Monnin Thierry, Brandt Serge, Bertrand Christine, Moser Benoît, Petit Antoine.

**Absents excusés** : Germain Thierry, Barbarin alexandra, Cuny Christophe, Thrithard Jean Christophe, Voisard Damien.

**Absent** : Lorenzini Thierry.

**Secrétaire de séance** : Moser Benoît.

**Objet 2025-11-03 Approbation RPQS 2024 assainissement collectif**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L-224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement Collectif.

Le RPQS doit contenir, les indicateurs décrits en annexe V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent être saisis par voie électronique sur le SISPEA (Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement).

Les RPQS 2024 de l'Assainissement Collectif a été adopté par la CCPM.

Un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Le rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'assainissement.

Après présentation du RPQS de l'Assainissement Collectif 2024, le Maire propose au conseil municipal d'adopter le RPQS sur les prix et les qualités des services publics de l'Assainissement Collectif.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Collectif 2024

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération certifiée exécutoire  
Télétransmise en Préfecture le :  
**18/11/2025**  
Publier sur papier le :  
**18/11/2025**

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Léon Bonvalot

